

RAPPORT ANNUEL

20

20

Billet du président de l'AMGe

Un tsunami

Qui aurait pu croire, à l'heure de fêter la nouvelle année 2020 qui arrivait, que nos vies allaient subir un tsunami sous la forme d'une crise sanitaire, économique, sociale et psychique sans précédent. Nos patients, nos proches, nos familles, nos amis, nos voisins ont été entraînés dans cet incroyable bouleversement. Notre institution hospitalière et universitaire a su répondre présent, démultipliant ses capacités pourtant déjà poussées à leur maximum, son personnel applaudi tous les soirs pour son travail exemplaire dédié vers le seul but de préserver chaque vie, sans compter les heures, dans un monde fait d'inquiétudes, de craintes du lendemain, tout en protégeant les siens.

Notre association a su être à la hauteur des enjeux en distribuant plus de 550'000 masques et 5'000 litres de solution hydroalcoolique, mais aussi en étant un partenaire proactif, fiable et responsable lors des réunions de la Task-force cantonale qui a réuni les principaux acteurs du domaine de la santé, unis comme jamais, sous l'égide du Département, et participé entre autres au développement du programme « docteur@home ».

On se souviendra longtemps de notre incompréhension face aux décisions du Conseil fédéral de réduire nos pratiques aux seules urgences, de ne pouvoir prendre en charge l'immense proportion de nos patients chroniques. Cette fermeture était une erreur, reconnue. Au répit de l'été, une nouvelle vague a succédé. Nous avons été présents, aux côtés de la population, fidèles à notre mission, celle de protéger les citoyennes et les citoyens les plus vulnérables et fragiles de la société. Nous pouvons être fiers du travail accompli.

L'année 2020 aura aussi été marquée par l'accélération du changement de paradigme concernant la facturation des séjours stationnaires soumis aux assurances complémentaires privées et semi-privées. La transparence est exigée par la FINMA. C'est une avancée positive et là encore, notre association est partie prenante pour trouver une solution simple, applicable, garantissant l'indépendance des médecins et chirurgiens. L'AMGe représente ses membres et reste incontournable dans les négociations en cours. Un travail conséquent est effectué par Maître Tobias Zellweger et par notre secrétaire général M. Antonio Pizzoferrato.

Notre association a souhaité faire évoluer l'ensemble de sa communication. Un nouveau site Internet a vu le jour, une adresse sécurisée « @amge.ch » permet désormais des échanges entre médecins qui respectent pleinement le secret médical et notre journal a un nouveau visage : « *la lettre, Éclairages SMGe-AMGe* ». Je remercie ici les Drs Monique Gauthey et Gérald D'Andiran, notre secrétaire général et l'agence Nadia Communication d'avoir su faire grandir avec succès notre communication. Mes vifs remerciements également à notre informaticien M. Fabian Lucchi.

Poursuivons ensemble notre chemin qui parcourra, au cours des prochains mois et années, à travers la volonté fédérale d'imposer un budget global, la planification ambulatoire cantonale ou encore la nouvelle tarification médicale, un chemin escarpé, rempli d'embûches et de vents contraires.

Je vous remercie de votre confiance renouvelée. Être à la tête de l'AMGe est un honneur et une responsabilité. Au Conseil, à son Bureau, à notre secrétaire général et à son secrétariat, à l'ensemble de celles et de ceux qui s'engagent à défendre et promouvoir nos intérêts et valeurs, j'exprime toute ma gratitude.

Michel Matter
Président de l'AMGe
le 24 mai 2021

Composition du Bureau du Conseil



Michel Matter
Président



Monique Gauthey
Vice-présidente



Christophe Mégevand
Trésorier



Joachim Karsegard
Secrétaire

Composition du secrétariat



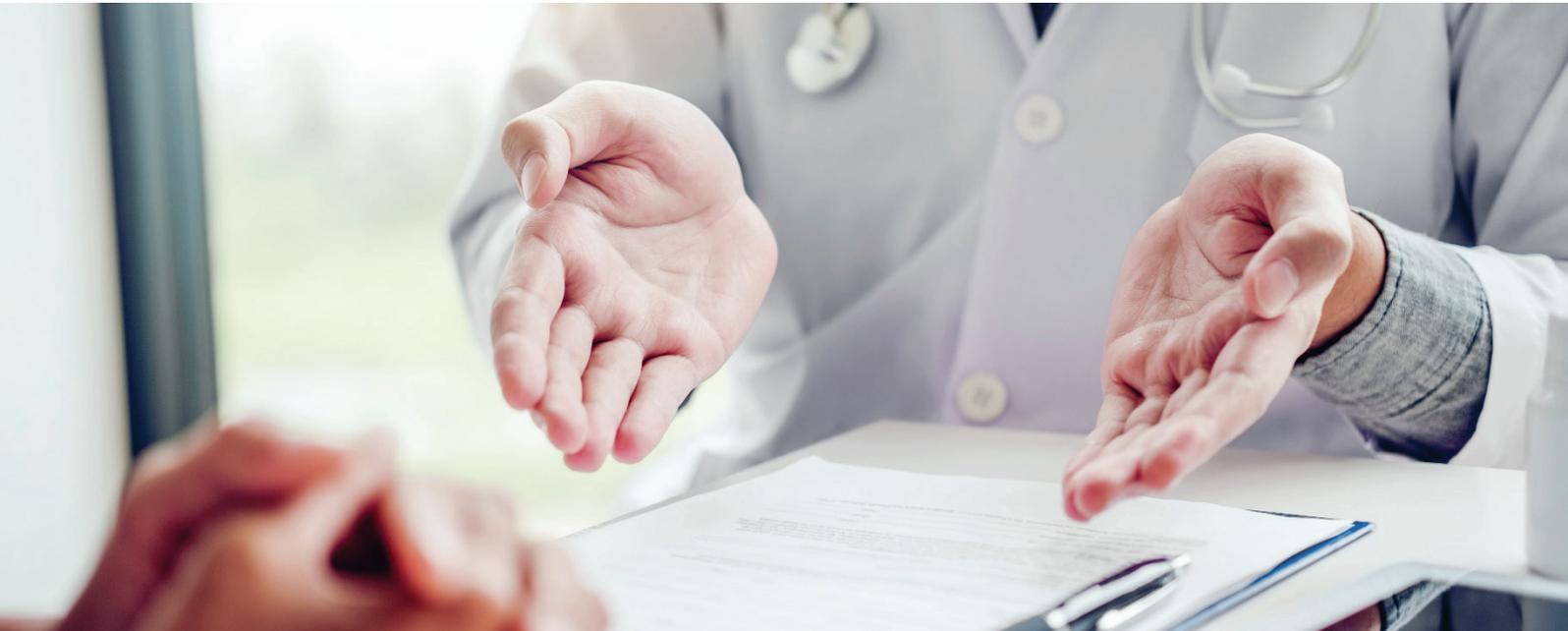
Secrétaire général
Antonio Pizzoferrato

Brigitte Cherix
Assistante de direction

Sarah Pflug
Assistante administrative

Shâna Tissières
Assistante administrative

Mylène Zaro
Assistante administrative



Composition du Conseil

PRÉSIDENT

Dr Michel Matter

MEMBRES

Dre Martine Bideau

Dre France Laurencet

Dr Pierre Charbonnet

Dr Christophe Mégevand

Dre Sophie Durieux-Paillard

Dre Hélène Mathey-Doret

Dre Florence Emery-Montant

Dr Pierre-Alain Pessina

Dre Monique Gauthey

Dr Marc Saudan

Dr Christophe Graf

Dre Claudia Schmeer

Dre Nathalie Hammer

Dr Philippe Vandeplas

Dre Corinne Isoz

Dre Aurora Venturini

Dr Joachim Karsegard

Dr Hans Wolff



Présidents des groupes de spécialistes

Association genevoise d'asthme, d'immunologie
et d'allergie (AGAIA)

Anesthésiologie (SMAG)

Angiologie

Cardiologie (ACGE)

Chirurgie (OCGE)

Chirurgie de la main

Chirurgie maxillo-faciale

Chirurgie orthopédique

Chirurgie plastique

Dermatologie (GDG)

Endocrinologie

Gastro-entérologie (GGG)

Gériatrie

Groupe genevois des praticiens en médecine de
l'addiction (GPMA)

Groupe genevois des praticiens en soins palliatifs

Groupement des médecins psychosomatiques (GGMPS)

Groupement genevois des médecins spécialistes
en santé au travail

Philip Taramarcz

Marc Aldenkortt

Salah Gueddi

Saed Burgan

Jean-Marc Heinicke

Stéphane Kämpfen

Henri Oeggerli

Alexis Bonvin

Kouroche Amini

Alexandre Campanelli

Alessandra Spada

Alain Vonlaufen

Laura Di Pollina

Mathieu Rougemont

Dominique Hegelbach-Feller

Andreas Saurer

Martine Balandraux Olivet

Gynécologie et obstétrique (OGOG)

Hématologie

Homéopathes (AGMCI)

Médecine manuelle

Médecine interne générale (AgeMIG)

Groupe des médecins des établissements pour personnes âgées de Genève (MEPAG's)

Néphrologie

Neurologie

Oncologie (GROG)

Ophthalmologie (OOG)

ORL (GORLGe)

Pédiatrie

Pneumologie

Psychiatrie et psychothérapie (GPPG)

Radiologie

Rhumatologie (GRG)

Urologie

Ana Godinho Lourenco

Audrey Simon

Brigitte Zirbs-Savigny

Alain Barmont

Didier Châtelain

Cédric Gillabert

Vincent Bourquin

Miguel Estade

Laurence Favet

Guy Donati

Christophe Mégevand

Thierry Battisti

Laurent Favre

Sandrine Ghilardi

Martina Martins Favre

Gregory Fleury

Yan Tuchs Schmid

Composition Commission d'économicité

André Assimacopoulos

Jean-François Balavoine

Composition Commission de déontologie et conciliation

Jean-Marc Reymond

Président interniste

Nicole Fournet Irion

gynécologue

Luisa Jacot des Combes

psychiatre

Claudio Soravia

chirurgien



Institutions ou commissions cantonales

Commission consultative en matière d'addictions	Mathieu Rougemont
Conseil de fondation IRIS	Michel Matter
Conseil d'administration des HUG	Michel Matter
Conseil d'administration de l'institution du maintien d'aide et soins à domicile (IMAD)	Didier Châtelain
Commission quadripartite consultative en matière de limitation de l'admission des fournisseurs de prestations à pratiquer à charge des assurances	Michel Matter Monique Gauthey
Commission consultative en matière de planification hospitalière	Alain Lironi Michel Matter
Commission consultative chargée d'évaluer les titres étrangers en médecine	Michel Matter Monique Gauthey
Commission consultative de l'aide sanitaire urgente	Philippe Vandeplass
Commission consultative de l'intégration des enfants ou jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés	Dominique Belli
Commission de coordination du réseau de soins et maintien à domicile	Joachim Karsegard Claudia Schmeer
Commission d'évaluation de la dangerosité	Thomas Rathelot Valérie Thomazic
Tribunal arbitral	François Courvoiser Jacques-Alain Witzig
Commission de formation professionnelle du pôle "santé et social"	Michel Matter

Commission cantonale d'éthique de la recherche (CCER)

Olivier Huber
Alain Lironi

Conseil d'administration de CTESIAS

Bertrand Jacot Des Combes

Conseil de la fondation pour la prévention du cancer du sein

Bertrand Jacot Des Combes

Comité du projet MonDossierMedical.ch

Joachim Karsegard

Commission de surveillance des professions de santé et des droits des patients:

- Ophtalmologie
- Gynécologie et obstétrique
- Médecine interne générale
- Médecine pratiquant des interventions type chirurgical ou diagnostique

Guy Donati
Bijan Farpour

Eric Mégevand
Patrick Dumps

Laurent Pinget
Didier Châtelain

Thierry Glauser
Marc Saudan

Groupe de travail Urgences psychiatriques-santé mentale à domicile

Michel Matter

Groupe de travail réunissant médecins et médecins-dentistes autour de la mise en œuvre de la révision de l'Ordonnance fédérale sur les dispositifs médicaux (ODim)

Konstantine Buxtorf Friedli



Nouveaux membres

Marem Michel	ABOSALEH TAPIA	Bénédicte	DE KALBERMATTEN
Dan Elie	ADLER	Pier Paolo	DE LUCA
Omar	AL-ABAECHY	Mohamed-Ali	DEHLAVI
Eduardo	ALCOUCE	Geneviève Sophie	DRIFTE RODUIT
Guillaume	ALTWEGG	Isaline	DUCOMMUN
Stephen Jacques	ALZUPHAR	Victor	DUBOIS-FERRIERE
Maria Anna	ANDREOU	Léonard	ETIENNE
Anne-Cécile	ARNOULT	Stéphanie	FERNANDEZ
Semli	ASIMINA	Ana Rita	FORTE MARQUES
Noémie	ASSIR FORSYTH	Emmanuel	FRITSCH
Florence	AUGSBURGER	Ana	GARCIA
Mathilde	AZE-DERVAUX	Muriel	GENEVAY
Daniel	BENAMRAN	Isabelle	GERARD
Nadia	BERKANE	Mélanie	GIVAUDAN
Thierry	BERNEY	Nicolas Alexandre	GLATZ
Jonhathan	BEROUD	Fernando Mario	GONZALEZ
Laurence Caroline	BITTAR-FULPIUS	Diane Marie Mireille	GOUTY-SCHALER
Nihed	BOUGHANEM VALLOTTON	Stefano	GUGLIELMI
Reda	BOUKAKIOU	Sophie	GUILLOT
Emilie	BUCLIN	Karine	HADAYA
Marta	BUZZI	Lidija	HAGHIGHI
Lucia	CALISTO FARRACHO	Dagmar Martina	HALLER-HESTER
Federica	CAPANNA	Ahmad	HAYDAR
Giuseppina	CASELLA-GUIDO	Michel	HOFMANN
Letizia	CELI	Eleni	KALOGEROPOULOU
Eleni	CHARITONIDI	Anastasia	KALOVIDOURI
Mickael Olivier Patrick	CHEVALLEY	Filip	KASINA
Thinh-Hai David	COLLET	Deborah	KATZ
Marco Vincenzo	CORNIOLA	Eva	KAZAKOU
Alexandra	DALANG	Gleicy	KELI BARCELOS
Fabrizia	D'ANGELO	Riaz Ahmad	KHAN
Elise	DAVOINE	Aurélie	LAMON
Nicolas Benjamin	DAYAL	Leila	LEONE BEN HAMMOUD

Vanessa	LEVRAT	Sandrine	QUENAN
Luis	LIMA FARIA	Thibaud	QUIBEL
Emilie	LIOT	Aline	RICHARD
Dominique	LUCAS	Silke	RODAX
Séverine	LÜTHI	Michel	SABE
Suma	MANDWEWALA	Marie	SAINT-FAUST
Vincent	MANSI	Davide	SALVO
Dario Giuseppe	MARIATTI	Amandine	SANGA
Nicolas	MARTIN BRACCIANI	Evangelina	SANIDA
Raphaël	MASSON	Stéphanie	SAUTY
Oscar	MATZINGER	Francesco	SCIOTTO
Francesco Chivit	MEACH	Stéphanie	SEIDLER
Ulrike	MEYER-HAMME	Pascal	SENN
Frédéric	MOLLARD	Séverine	SERAFINI
Isabelle	MONFORT	Sandra	SLADOLJEV
Stefan Paul	MÖNIG	Elissavet	SOUVATZI
Maria Florencia	MONTALBANO	Laura Claudine	STEBLER-FONTAINE
Xavier	MONTET	Mélanie Katia	SUPPAN
Braulio	MORA	David	TABIBIAN
Jessica	MOREILLON	Ruxandra Daniela	TOPA
Antonia	NIKOLAIDOU	Seema	TOSO
François Joseph	PAGANO	Charles	TROJMAN
Lucie	PAOLISSO ACKERMANN	Francisco	VACCARI
Maria Cristina	PATRU	François	VENTURA
Ivana	PETRESKA	Laure	VIEUX
Aleksandra	PETROVIC	Vincent	VILLA
Claude	PICHARD	Nadejda	VOCHTCHININA
Karolina	POLCHLOPEK BLASIAK	Paul	VON WAECHTER-GNIADEK
Arthur	PIVETEAU	Thaleia	VOREOPOULOU
Deborah	PUGIN	Alexandre	WULLSCHLEGER
Delphine	QUARANTA		

Principaux dossiers traités courant 2020

Covid-19 :

Dès le début de la pandémie, l'AMGe a été au front, en première ligne.

En premier lieu, elle s'est chargée de doter ses membres des premiers masques et de solution hydroalcoolique, lorsqu'il n'était pas aisé de s'en procurer. Au total, plus de 550'000 masques ont été distribués par l'AMGe à ses membres et 5'000 litres de solution hydroalcoolique.

L'AMGe, par l'entremise de son président et de son secrétaire général, a également intégré la « Task-force Covid » qui s'est réunie deux fois par semaine depuis le début de la pandémie afin de sensibiliser les autorités aux réalités de terrain que lui faisaient remonter ses membres. Ainsi, elle a pu orienter certaines décisions qui impactaient le quotidien des médecins membres.

En marge de sa participation aux séances « Task-force », tout a été entrepris par l'AMGe afin que les cabinets et autres groupes médicaux puissent demeurer ouverts tout au long de la pandémie, ce qui a été accepté par les autorités cantonales.

L'AMGe a également participé aux discussions permettant de revaloriser le montant facturable aux patients désirant se faire tester.

Enfin, durant l'année 2020, plus de 150 notes d'informations ont été adressées aux médecins membres relatives aux problématiques Covid.

Valeur du point Tarmed :

L'AMGe a déposé deux mémoires auprès du DSES exposant de manière précise (plus de 150 pages) les arguments justifiant, selon elle à tout le moins, le maintien de la valeur du point actuel.

Les deux mémoires en question ont été élaborés sur la base des données en possession de l'AMGe, transmises par ses membres.

L'argumentaire a été établi en tenant compte de procédures antérieures entreprises dans d'autres cantons.

Me Zellweger a été mandaté pour appuyer l'AMGe dans cette démarche.

Par ailleurs, l'AMGe a pu compter sur les connaissances et l'expérience d'Anton Prantl (directeur général de la Caisse des Médecins).

La stratégie retenue par l'AMGe a permis de « gagner » une année supplémentaire puisque, pour l'heure, la valeur du point n'a toujours pas été modifiée. Pour mémoire, les assureurs ont déposé leur première requête courant 2018 déjà.

Certains ont complété leur demande, invoquant un effet rétroactif qui ne leur a pas été concédé, suite à la prise de position de l'AMGe.

Assurances complémentaires privées dans le secteur stationnaire :

A l'instar de Concordia ou de la CSS, certains assureurs commencent à contester les honoraires facturés par les médecins intervenant en privé/semi-privé en milieu stationnaire.

En toute fin d'année, la CSS a interpellé de manière énergique certaines cliniques de la place, menaçant de dénoncer les accords-cadres en vigueur.

Grâce à l'intervention de l'AMGe, la situation s'est provisoirement détendue.

L'AMGe a rencontré la CSS et lui a proposé deux solutions concrètes répondant aux attentes de la FINMA, d'une part, et de la COMCO, d'autre part.

Courant 2021, il conviendra de concrétiser les deux propositions dont il est question en incluant dans la discussion les cliniques privées.

Renforcement des critères de qualité dans l'analyse de l'économicité :

Le Conseil fédéral souhaite renforcer les objectifs en matière de garantie et d'encouragement de la qualité des prestations fournies par les médecins.

Les médecins qui ne rempliraient pas certains critères de qualité pourraient ne plus pouvoir facturer à charge de l'assurance de base.

Une large consultation a été initiée par la Confédération directement auprès des groupes de spécialité. Chaque groupe a été consulté.

En marge de ce processus qui pourrait avoir pour conséquence de réduire le nombre de médecins pouvant facturer à l'assurance de base, il est rappelé qu'un autre projet initié par la Confédération aura un impact direct sur le nombre de médecins exerçant à Genève.

En effet, ce second projet a pour but de conférer au Canton la faculté de limiter, par groupe de spécialités, le nombre de médecins bénéficiant d'un droit de pratique.

L'AMGe a requis de pouvoir participer aux réflexions en cours afin d'apporter son expertise sur la question.

Messagerie sécurisée :

Le déploiement de la messagerie sécurisée a débuté en 2020.

Au terme de l'exercice 2020, tous les membres qui le souhaitent ont été dotés de cette nouvelle messagerie qui leur permettra, désormais, d'être en conformité avec la législation en vigueur (notamment celle garantissant la confidentialité de données sensibles).

Un support informatique a été mis à disposition, permettant la mise en application aisée du nouveau produit par les membres de l'AMGe.



HEALTH HISTORY FORM 2

Have you ever had any of the following:

Symptoms/Illness	NO	YES, Explain
Skin		
Recent Abnormalities		
Nipple Discharge		
Last Mammogram		
Changes in Moles		
Problems		

Date: / /

prescription

R

Bilan au 31 décembre 2020

ACTIF	31.12.2020 CHF	31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF			31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF
Actif circulant							
Liquidités et banques		2'307'146.79	2'772'503.57				
Débiteurs		289'413.00	54'960.00				
Impôt anticipé		1'470.01	980.01				
c/c FMH		6'403.19	--				
Actifs transitoires		17'697.51	22'297.55				
Total actif circulant		2'622'130.50	2'850'741.13				
Actif immobilisé				PASSIF			
Immobilisation financières				Fonds étrangers			
c/c Fonds de rénovation		19'631.60	19'631.60	Exigibles à court terme			
Participations		86'500.00	86'500.00	Créanciers	254'387.73	421'710.55	
Total immobilisations financières		106'131.60	106'131.60	Salaires et charges sociales à payer	22'457.96	7'187.30	
Immobilisations corporelles				c/c FMH	--	71'746.92	
Installations et agencement	245'610.85			Total exigible à court terme	276'845.69	500'644.77	
Amortissements cumulés	(245'609.85)	1.00	1.00	Exigibles à moyen terme			
Licence et logiciel	13'652.00			Passifs transitoires	21'400.00	31'000.00	
Amortissements cumulés	(13'651.00)	1.00	1.00	Provisions	875'573.85	615'573.85	
Matériel et informatique	554'281.75			Total exigibles à moyen terme	896'973.85	646'573.85	
Amortissements cumulés	(251'626.66)	302'655.09	8'539.78	Total fonds étrangers	1'173'819.54	1'147'218.62	
Mobilier et machines de bureau	64'360.05			Fonds propres			
Amortissements cumulés	(63'154.51)	1'205.54	5'357.49	Capital propre	1'687'981.63	1'627'173.96	
Immeuble	1'360'000.00			Fonds Reverdin	135'572.75	135'572.75	
Amortissements cumulés	(1'359'999.00)	1.00	1.00	Résultat net de l'exercice	34'751.81	60'807.67	
Total immobilisations corporelles		303'863.63	13'900.27	Total fonds propres	1'858'306.19	1'823'554.38	
Total actif immobilisé		409'995.23	120'031.87	TOTAL DU PASSIF	3'032'125.73	2'970'773.00	
TOTAL DE L'ACTIF		3'032'125.73	2'970'773.00				

Compte de pertes et profits de l'exercice 2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	2020 CHF	2019 CHF		2020 CHF	2019 CHF
Cotisation AMG	2'115'752.50	2'045'970.00			
Annulations	(18'873.50)	(57'248.75)			
Remboursement des cotisations	(2'337.50)	(2'763.75)			
Imprimés	15'394.40	11'976.85			
Total des produits d'exploitation	2'109'935.90	1'997'934.35	Report	187'811.10	310'422.16
CHARGES D'EXPLOITATION			RÉSULTAT FINANCIER		
Cotisations SMSR et autres	268'003.20	218'293.00	Produits des titres	1'400.00	1'400.00
Boîte de réception AMG	112'330.05	113'216.40	Intérêts créanciers	324.40	1'012.00
Charge du personnel du secrétariat	550'489.80	582'859.90	Intérêts frais financiers	(1'808.28)	(2'026.49)
Consultants externes	298'187.65	297'970.38	Total résultat financier	(83.88)	385.51
Publications de l'AMG	61'526.06	40'312.40			
Imprimés	8'371.70	8'600.35	Bénéfice après résultat financier	187'727.22	310'807.67
Total des charges d'exploitation	1'298'908.46	1'261'252.43	ÉLÉMENTS HORS EXPLOITATION		
Bénéfice brut d'exploitation	811'027.44	736'681.92	Produits période antérieure	107'954.64	--,--
AUTRES PRODUITS			Charges période antérieure	(930.05)	--,--
Rétrocession caisse de prévoyance	--,--	60'000.00	Création provision site internet	--,--	(50'000.00)
Autres revenus	65'501.80	7'766.00	Dissolution / (Création provision) messagerie sécurisée	100'000.00	(100'000.00)
Total des autres produits	65'501.80	67'766.00	Création provision relations publiques	(30'000.00)	(100'000.00)
AUTRES CHARGES			Création provision frais juridiques	(180'000.00)	--,--
Frais de fonctionnement des organes de l'AMG	308'054.40	306'333.24	Création provision frais informatiques	(150'000.00)	--,--
Frais de fonctionnement du secrétariat	144'472.35	68'782.24	Total du résultat hors exploitation	(152'975.41)	(250'000.00)
Nouveau projet informatique	90'342.45	--,--	BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE	34'751.81	60'807.67
Frais de locaux	56'848.50	38'344.45			
Honoraires CDM	25'270.85	25'791.80			
Divers	27'477.65	28'363.90			
Amortissements	36'251.94	26'410.13			
Total des autres charges	688'718.14	494'025.76			
BÉNÉFICE NET D'EXPLOITATION	187'811.10	310'422.16			

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association des Médecins du Canton de Genève (AMG), Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe aux comptes annuels) de **l'ASSOCIATION DES MÉDECINS DU CANTON DE GENÈVE (AMG), Genève** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de l'Association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

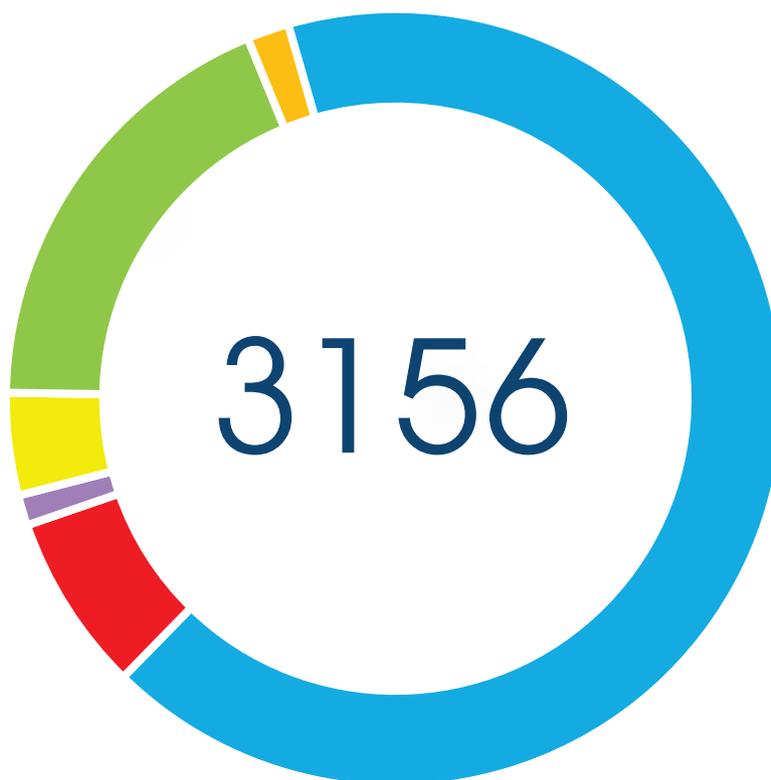
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. Les comptes annuels présentent un bénéfice net de **CHF 34'751.80**.

Françoise Sapin
FIDUSAP

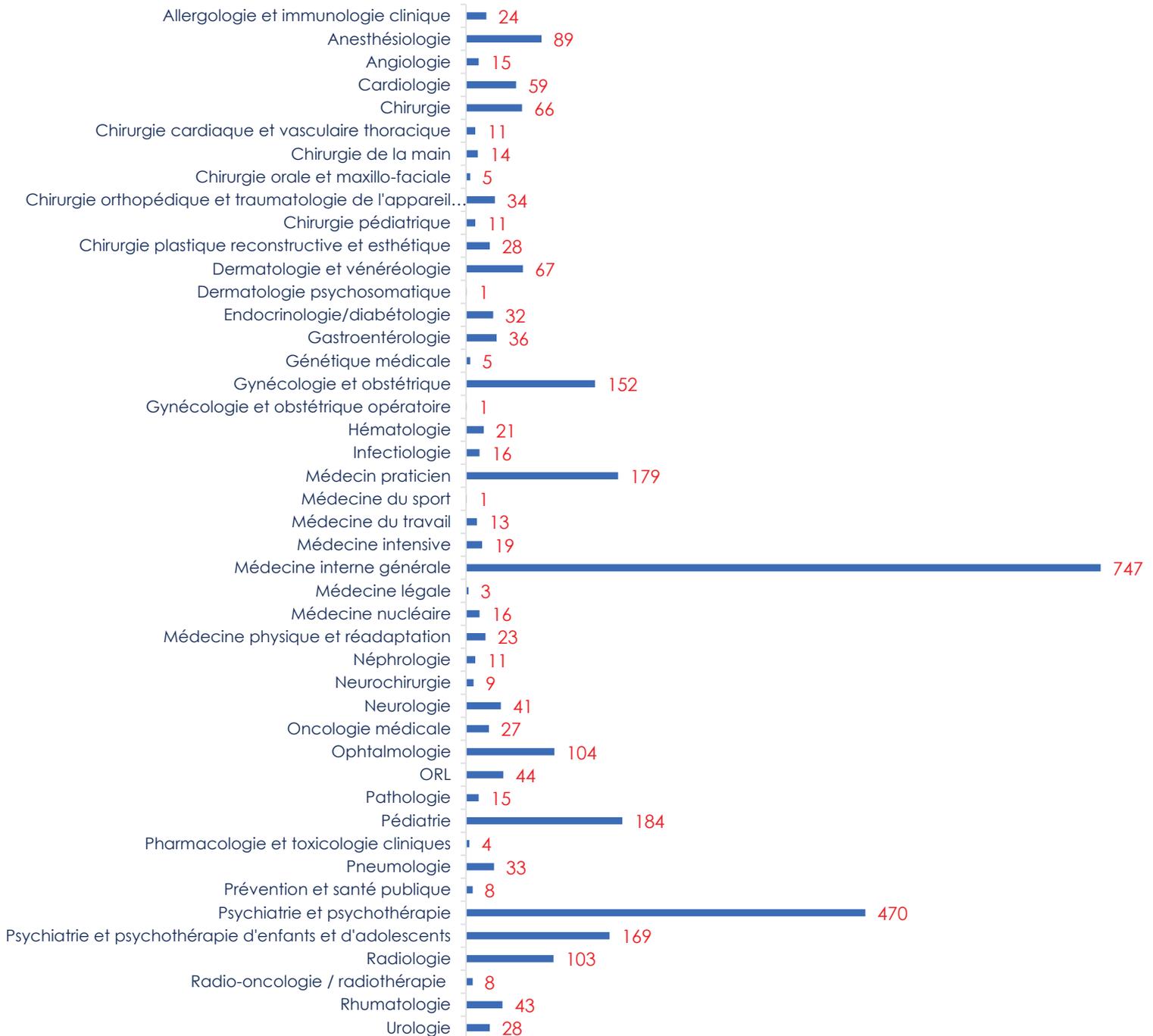
Genève, le 21 avril 2020

Nombre de membres affiliés à l'AMGe au 31.12.2020

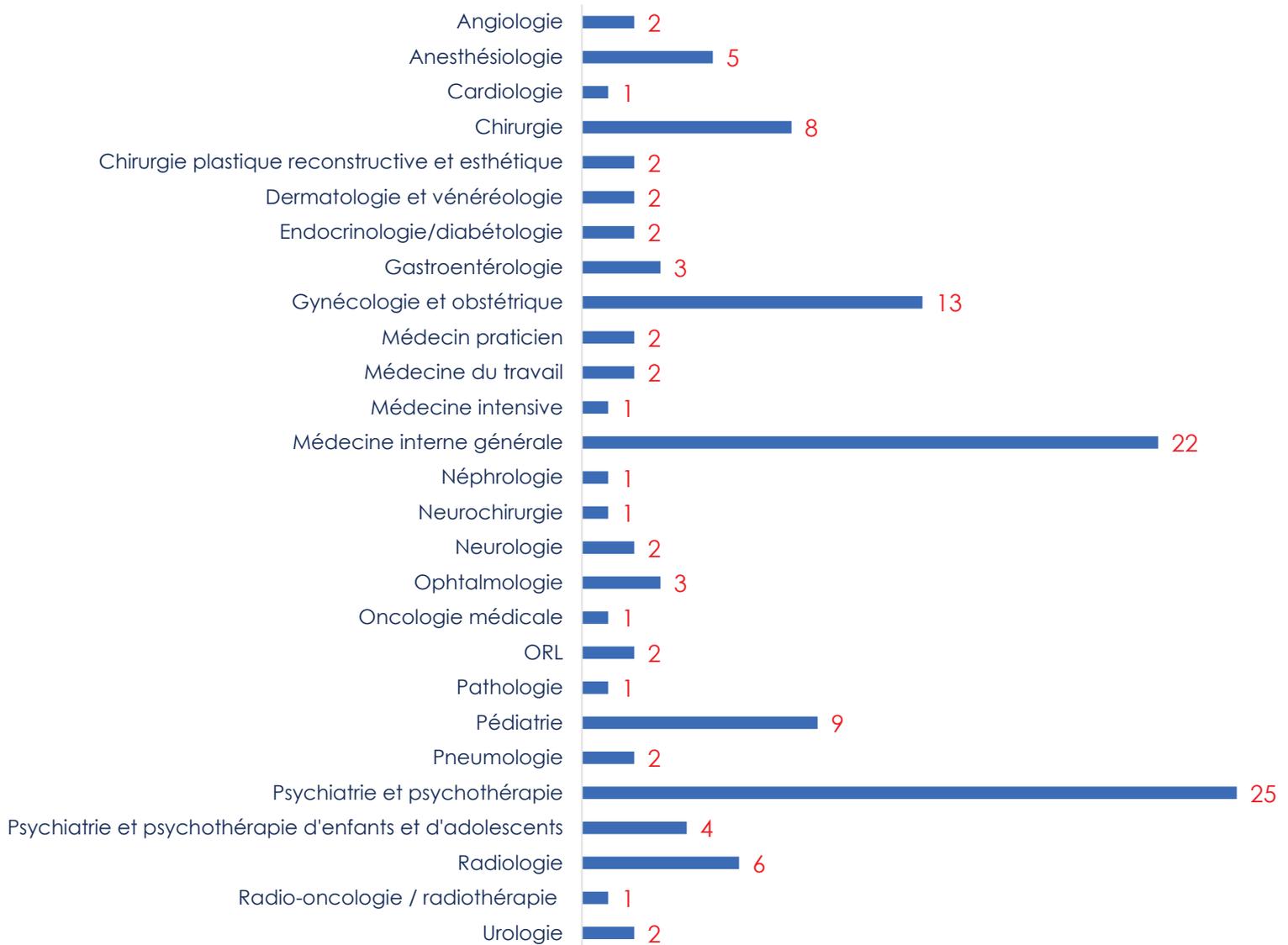


	Ordinaires	67 %	2107
	Probatrices	7 %	234
	Associés	1 %	40
	Honoraires	4 %	134
	Passifs	19 %	586
	En congé	2 %	55

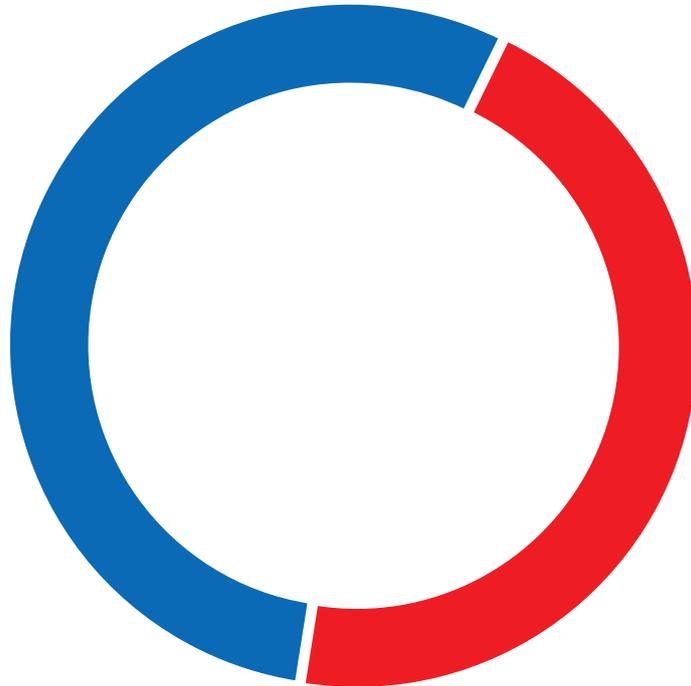
Membres actifs par spécialités



Nombre de nouveaux membres par spécialités



Répartition hommes / femmes



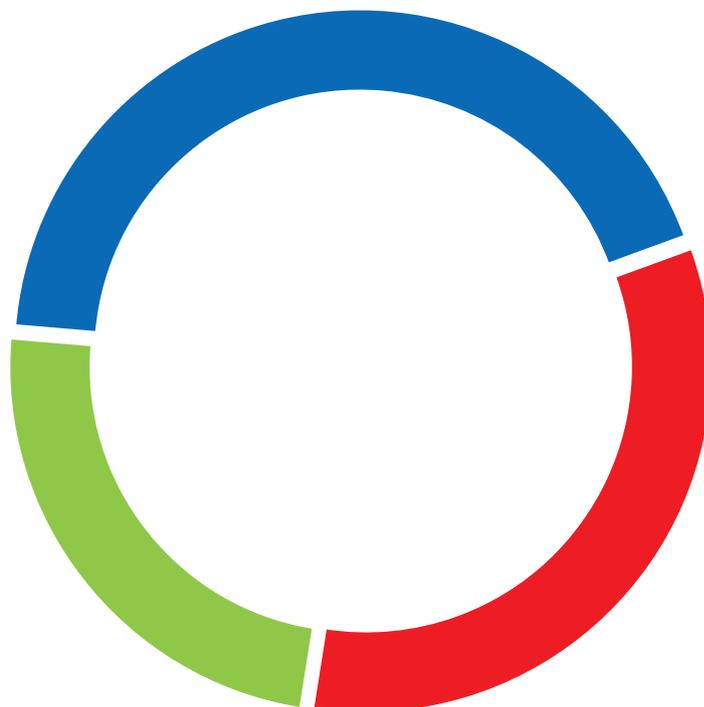
54 %

46 %

■ Hommes

■ Femmes

Statistiques par âge membres actifs AMGe



24%

■ 0-45 ans

43%

■ 46-60 ans

33%

■ 61 ans et plus

Évolution des membres de l'AMGe en 2020

Nouveaux membres probatoires

127

Décès des membres AMGe

14

Démissions des membres AMGe

29

Nombre de membres exclus

4

Activité administrative de l'AMGe en chiffres

Le Bureau s'est réuni à

39

reprises, à fréquence
hebdomadaire, les mardis soir

La Commission de
déontologie s'est réunie à

10

reprises

Le Conseil s'est réuni à

10

reprises

La Commission d'économicité
s'est réunie à

23

reprises

L'Assemblée des présidents
des groupes de spécialistes
s'est réunie à

5

reprises

Nombre d'Assemblées Générales

2

Nombre de communiqués
envoyés par e-mail

112

Nombre de séances de direction

39





Rue Micheli-du-Crest 12
1205 Genève
www.amge.ch